



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### Première réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/1)

**Libreville, Gabon, 3 - 7 novembre 2025**

---



---

**Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne**

#### 4.4. Surveillance de l'espace aérien de la région AFI

**Retour d'expérience du Gabon sur la mise en place des procédures de vol sur huit (08) aérodromes du Gabon sur lesquels sont respectivement rendus le service d'information de vol d'aérodrome (AFIS)**

*(Note présentée par le Gabon)*

<b>RESUME</b>	
La présente note d'information porte sur le partage d'expérience du Gabon concernant l'accompagnement de l'ASECNA dans le processus de mise en place des procédures de vol sur les aérodromes AFIS, une coopération débutée par la signature de la Convention N°0001/2024/ASECNA/ANAC du 26/09/2024, relative à l'élaboration de procédures de vol sur les aérodromes non communautaires, et dont les activités ont débuté de manière effective le 08 mars 2025. Aussi, cette note présente les bénéfices qui découlent de cette coopération qui se poursuit entre les parties	
<b>La suite à donner est au paragraphe 3 de la présente note.</b>	
<b>REFERENCE(S)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe 4 – Cartes Aéronautiques</li> <li>• Annexe 15 – Services d'Information Aéronautique</li> <li>• Doc 10068, Manuel sur l'élaboration d'un cadre de réglementation pour un service de conception de procédures de vol aux instruments ;</li> <li>• Doc 8168 volume I, Procédure de vol ;</li> <li>• Doc 8168 volume II, Construction des procédures de vol à vue et de vol aux instruments ;</li> <li>• Doc 9905, Manuel de conception des procédures de qualité de navigation requise à autorisation obligatoire (RNP AR) ;</li> <li>• Doc 9906 Volume 1, Système d'assurance qualité applicable à la conception des procédures de vol ;</li> <li>• Doc 9906 Volume 2, Formation des concepteurs de procédures de vol (Élaboration d'un programme de formation destiné aux concepteurs de</li> </ul>

	<p>procédures de vol) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doc 9906 Volume 5, Validation des procédures de vol aux instruments</li> <li>• Doc 9365 Manuel d'exploitation tout temps.</li> <li>• Convention N°0001/2024/ASECNA/ANAC du 26/09/2024</li> </ul>
<i>Objectifs stratégiques</i>	A - Sécurité B- Capacité et efficacité de la navigation aérienne

## 1 INTRODUCTION

- 1.1 Le Gabon est un pays couvert par environ 88 % de forêts. Cette couverture forestière, composée en grande partie de forêts tropicales humides, représente l'un des taux les plus élevés au monde et en Afrique. La forêt couvre plus de 23,5 millions d'hectares du territoire national. Une des raisons pour laquelle, le Gabon dispose d'un vaste réseau d'aérodromes intérieurs sur lesquels sont fournis le service d'information d'aérodrome (AFIS).
- 1.2 Par ailleurs, le Gabon procède, actuellement, à une redynamisation de son écosystème aéronautique, par la relance de la compagnie aérienne nationale FLY GABON et l'entame d'un vaste projet de réhabilitation de ses aéroports intérieurs, pour une amélioration significative des dessertes intérieures du pays et le désenclavement des capitales provinciales au grand bonheur des populations pour lesquelles l'usage de l'avion reste essentiel.
- 1.3 C'est dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des vols et de l'augmentation de la capacité sur les aérodromes AFIS, que l'Etat ambitionne de mettre en place des procédures de vol sur ces terrains. Et, pour ce faire, une convention a été signée avec l'ASECNA pour un accompagnement dans l'élaboration des procédures de vol sur lesdits aéroports.
- 1.4 Une validation des cartes de procédures et une EDS ont été menées avec les usagers de l'air et les partenaires de l'aviation et nous attendons juste la mise en œuvre du dit projet qui interviendra sous peu.

## 2. ANALYSE

- 2.1 Les compagnies aériennes qui desservent ces aéroports intérieurs sont régulièrement exposées aux intempéries. En effet, le Gabon connaît un climat équatorial, avec des précipitations abondantes toute l'année, même si elles varient fortement entre les saisons. Les périodes les plus pluvieuses sont la longue saison de pluies (février-mai) et la courte saison des pluies (octobre-décembre). Les deux saisons sèches vont de mi-décembre à mi-janvier et de juin à septembre.
- 2.2 Cette configuration expose les opérateurs aériens à des approches complexes et bien souvent finissent par des remises de gaz, voir, des déroutements, ce qui a un impact sur la sécurité et sur la rentabilité des compagnies aériennes sur certaines dessertes qui voient une réticence visible des compagnies à desservir ces aérodromes par défaut d'un environnement organisé pouvant proposer de minimiser les risques liés aux fortes intempéries.
- 2.3 Le projet de mise en place des procédures de vol sur ces aéroports, offre une option indéniable dans l'amélioration et l'augmentation de la capacité desdits aéroports à recevoir au même moment et en toute sécurité de nombreux vols.

- 2.4 Le projet a débuté par une campagne de levée de données en deux phases, dont la première du 12/11 au 05/12/24 pour Oyem, Lambaréné, Mouila et Lobamba. Et, la deuxième phase du 03 au 27/12/24 pour Mayumba, Tchibanga, Makokou, Koula-Moutou. Elle aura permis de constituer la base de données nécessaires à l'étape de la conception des projets de conceptual design et des cartes.
- 2.5 L'étape suivante a consisté au traitement des données collectées, conformément au planning arrêté avec l'ASECNA. Et, concernait d'une part la réalisation des études de définition (conceptuel design) suivies de l'application des critères de conception (études conceptuelles) et d'autre part, l'étude préliminaire des cartes locales. Au terme de ces différentes études, une rencontre des parties prenantes a été planifiée à Libreville, pour la validation de ces travaux et la réalisation d'une étude de sécurité relative à la mise en œuvre des nouvelles procédures de vol et cartes locales, avant de poursuivre avec le reste du processus notamment la validation en vol.
- 2.6 La période du **29 septembre 2025 au 17 octobre 2025** a été consacrée à la validation des conceptual design avec les parties prenantes pour la conception des procédures de vol de **LAMBARENE, MOUILA, LEBAMBA, TCHIBANGA, MAYUMBA, OYEM, MAKOKOU, KOULAMOUTOU**.
- 2.7 Au cours de cette période, la participation active de l'industrie lors des sessions de brainstorming a témoigné de l'intérêt de cette question, mais aussi de la légitimité d'un tel projet qui démontre de l'intérêt que l'Etat du Gabon porte sur les questions sécuritaires, notamment dans le domaine de la navigation aérienne.
- 2.8 Certes le projet est en cours, il n'en demeure pas moins que les bénéfices sont perceptibles à cette étape du processus, en témoigne les contributions significatives de l'industrie ayant activement participé aux sessions de validation des conceptual design et des études sécurités des cartes associées.

### **3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION**

- 3.1 La réunion est invitée à.
- prendre note des informations fournies dans la présente note ; et
  - encourager les États de la région AFI, qui disposent de terrain AFIS et qui ne l'ont pas encore fait, à s'inspirer de l'expérience du Gabon sur cet aspect.